



## SOUCCIS AVEC REGIT ET PROPRIETAIRE

-----  
Par gothen

je suis en location le plancher de tout l appartement s affesse par endroit dans toute les pieces ;dans la douche le carrelage se decolle et l eau sinfiltre jai demander de reparer A MA REGIT apres visite il decide de reparer que le sol de la cuissine et DU couloir et le reste serais a mes frais jai dit que je n etais pas d accord aujourd hui il menvoie un huissier je voudrais savoir pourquoi ?? l hussier devait passer se vendredi mais je suis obliger de decaler le rendez vous l huissier n est pas d accord il dit quil va venir quand meme et dire que je refuse ouvrir alors que je lui et dit que je serais absente alors quesque je risque? peu t il FAIRE ENFONCER LA PORTE ?? je tiens a dire que mes loyer sont a jours le propriataire peu t il demander mon expulsion ? JAI LIMPRESSON DE Me FAIRE PIEGER JE NE CONNAIS PAS MES DROIT  
ESQUE JAI LE DROIT DE DECALLER LE RENDEZ VOUS DE L HUISSIER ?  
JESPERE AVOIR DES REPOSE JE SUIS INQUIETE  
MERCI DE M ECLAIREE SVP ET PARDON POUR LES FAUTES D ORTOGRAPHE  
BONNES SOIREE

-----  
Par ESP

SALUER est une règle à respecter.

BONJOUR.

Le meilleur conseil à vous donner est de contacter d'urgence l'ADIL de votre secteur.

[url=https://www.anil.org/lanil-et-les-adil/votre-adil/]https://www.anil.org/lanil-et-les-adil/votre-adil/[/url]